

## LE FORMAT DES CARPES

PAR M. DE DROUIN DE BOUVILLE (1)

---

Au Congrès international d'agriculture de Varsovie en 1925, les questions d'élevage du Poisson d'eau douce ayant été mises, pour la première fois, à l'ordre du jour, nous avons attiré l'attention sur le fait qu'il n'existe pas, en réalité, de « races » de Carpes (2). On n'est pas parvenu, en effet, à caractériser les particularités distinctives héréditairement transmissibles des « formes » qu'on s'est évertué à vouloir fixer par sélection.

Conformément à notre proposition, un vœu fut émis tendant à ce qu'on renonçât, en pisciculture, à l'emploi du terme de « race », non seulement incorrect, mais susceptible d'illusionner, avec la masse des profanes, nombre de pisciculteurs. Il était recommandé, comme conséquence, que pour les fournitures de Carpes d'élite, la garantie de l'appellation d'origine fût, sous certaines conditions, accordée aux producteurs.

Depuis cinq ans, ces suggestions semblent avoir été prises en considération, car les vertus des Carpes dites nobles sont de moins en moins considérées comme liées à la pureté du sang. Le besoin s'est donc fait sentir d'instituer le contrôle des stations d'alevinage soucieuses de donner des garanties à leur clientèle ; il a été organisé d'abord en Allemagne par la *Deutsche Landwirtschafts Gesellschaft* (3), puis en France par l'*Association des producteurs de Carpes d'élite* tout récemment fondée (4).

Il faut bien en venir là puisqu'on sait maintenant façonner, modeler la Carpe, Poisson éminemment plastique, de manière à obtenir, à peu près partout et relativement vite, un type à croissance rapide d'un gabarit prédéterminé.

En outre, les éleveurs modernes ne se bornent plus à poursuivre l'amélioration d'un type par la voie lente de la sélection qui, au reste, n'aboutit pas à la stabilisation du modèle choisi. Il y a tendance manifeste à mêler les sangs plutôt qu'à les affiner. Ceci parce qu'en unissant des formes naturellement différentes, mais interfécondes, les produits présentent, au moins la première génération, une remarquable vigueur, d'autant plus grande, semble-t-il, que sont mieux accusées les différences facto-

---

(1) Communication faite au V<sup>e</sup> Congrès de l'*Association internationale de limnologie théorique et appliquée* à Budapest, en Août 1930.

(2) Les prétendues races de Carpes. — Comptes rendus du XI<sup>e</sup> Congrès international d'agriculture, tome II, pp. 332-337, Varsovie 1927.

(3) *Allgemeine Fischerzeitung*, 15-V-1928, p. 146.

(4) *Bulletin français de pisciculture*, Juin 1930, p. 293.

rielles entre les deux souches parentales. C'est le phénomène actuellement désigné sous le nom d'*hétérosis* (1).

En France, le Comte de NEUFBOURG a obtenu des résultats tout à fait satisfaisants en faisant féconder des œufs de Miroirs, mi-franconiennes, mi-galiciennes, par des Wittingau cuir (2).

En Hongrie, on a été plus loin dans cette voie, puisqu'un pisciculteur d'avant-garde, M. Tibor PATAKY-BEKSIKZ, de Vrászlo, a croisé des Carpes bosniaques avec des Carpes Hi-Goï et ensuite ces métis avec des Carpes japonaises ; de la sorte ont été obtenus des sujets dépassant le kilogramme au terme du premier été, un spécimen ayant même atteint 1.500 grammes (3).

La situation étant telle, comment s'en tenir pour le commerce de l'empoissonnage d'élite, aux errements jusqu'ici suivis ? Car, présentement, les acheteurs ne savent guère ce qu'on leur offre ou livre, les indications généalogiques à eux fournies les égarant plus qu'elles ne les renseignent.

En France, par exemple, il est courant de voir exhiber et mettre en vente des « Galiciennes », des « Lausitz », des « Wittingau », etc. Ces appellations passent pour légitimes s'il s'agit d'authentiques descendants de géniteurs reçus des provinces ou cantons d'origine. Mais, outre que l'importation peut être relativement ancienne, que de différences s'accusent entre sortes présentées sous même étiquette ! C'est qu'elles ont évolué en sens divers, subissant des modifications dont certaines intentionnellement provoquées. Fussent-ils de filiation irréprochable, les descendants français n'ont plus le *facies* germanique ou tchèque des ancêtres dont ils se réclament.

Que sont exactement, au surplus, les particularités d'un « type » ? Des détails de vêtue ou de conformation. Pour l'éleveur, l'importance des seconds est prépondérante, car ce sont eux qui, surtout, influent sur la valeur marchande du Poisson ; d'où se déduit la nécessité d'un signalement expressif du galbe, du modelé, ayant, par surcroît, une précision répondant aux exigences de l'identification.

Ceci suppose une définitive renonciation au concept erroné de « race » et, par suite, aux dénominations qui, explicitement ou non, s'y réfèrent. C'est là, pour les carpiculteurs, la conclusion pratique à tirer des plus récents travaux d'ichthyologie.

Ce qui intéresse, aujourd'hui, l'acquéreur d'empoissonnage, n'est pas

---

(1) CLÉNOT : Les lois de l'hérédité. — *Bulletin français de pisciculture*, Mai 1930, p. 254.

(2) DE DROUIN DE BOUVILLE : Une réussite carpicole : le croisement Beauvoir n° 1 — *Ibid* ; Février 1930, p. 169.

(3) Docteur E. UNGER : *The Hungarian Carps and other Fishes, their life and economic significance*. — Comptes rendus du IV<sup>e</sup> Congrès international de limnologie théorique et appliquée, p. 621 -- Rome, 1929-VII.

l'ascendance ou la provenance du cheptel d'un éleveur, mais la structure de ses géniteurs. Celle-ci est transmise, dans une appréciable mesure, des parents aux enfants, encore que l'empreinte héréditaire s'efface vite dans la série des générations.

Pour distinguer les Carpes, il convient donc de se baser, avant tout, sur ce qu'on peut appeler leur format.

Ce dernier vocable désigne une brève énonciation des caractères morphologiques. Or, le seul moyen de les faire ressortir est la comparaison de certains rapports de dimension. Ce sont, d'une part, l'indice de profil, qui est le quotient de la longueur L du corps (1) par sa hauteur maxima H, ensuite l'indice de section, quotient de cette hauteur par la largeur l.

Ces données sont analogues à celles utilisées par les imprimeurs pour la répartition en catégories des livres. Selon le pliage de la feuille, on a l'*in-folio*, l'*in-quarto*, l'*in-octavo*... et, suivant les dimensions : le jésus, le raisin, etc. A l'aide de deux indications le format d'un ouvrage est explicité.

Il en ira de même pour les Carpes en se référant aux indices de section et profil, du moment où seront établis, pour l'un et l'autre, des groupes rationnels.

On a, depuis longtemps, remarqué que la Carpe a une forme très variable, celle à tenir pour normale étant intermédiaire entre deux autres extrêmes ; l'une élevée à l'instar de celle de la Brème, l'autre allongée rappelant celle du Chevesne. BONAPARTE a considéré ces dernières comme des variétés (*Cyprinus elatus*, *C. regina*) et d'autres auteurs après lui. Il est admis, aujourd'hui, qu'il s'agit de simples « sortes », sans fixité, se modifiant rapidement sous l'influence de l'Homme et du milieu. Elles conservent, néanmoins, de l'intérêt pour le taxonomiste comme pour le génétiste.

Adaptant cette division ternaire classique aux seules Carpes d'élevage, celles-ci seront trapues, normales ou longues, en laissant de côté les Poissons dégénérés ou sauvages, lesquels sont extra-longes. Pour la délimitation des catégories, le mieux est de s'en tenir aux règles posées, voici un quart de siècle, par le Dr WALTER (2) mais en scindant toutefois le second des groupes par lui institués : autrement, il n'y en aurait que deux pour les Poissons nobles, ce qui ne paraît plus suffisant. Les séparations s'établiraient comme suit d'après l'indice de profil :

Corps trapu.....		$L/H < 2,60$
Corps normal.....	$2,60 < L/H < 2,80$	
Corps long.....	$2,80 < L/H < 3$	

(1) Cette longueur se mesure de la pointe du museau à la naissance de la caudale.

(2) *Die Karpfenrassen*, pages 41-87, dans le traité de KNAURNE : *Die Karpfenzucht*, — Neumann Neudamm, 1901.

La Carpe offre, par ailleurs, des variations d'épaisseur dont il y a à tenir compte. L'usage est de distinguer simplement les formes à dos large de celle à dos étroit (1), mais c'est aux travaux récents du D<sup>r</sup> UNGER (2) qu'on doit de savoir ce qu'il faut entendre par l'une ou l'autre de ses désignations. En conformité de ses directives on distinguera, d'après la valeur de l'indice de section, deux groupes :

Corps râblé .....	$H/l < 1,95$
Corps svelte .....	$1,95 > H/l$

Ces règles posées, par combinaison des rapports de dimensions fondamentaux qui constituent les coefficients du format, on obtient, pour la classification des Carpes à croissance accélérée, une demi-douzaine de catégories. Provisoirement, il semble que ce soit assez, alors surtout qu'il y a à signaler d'autres particularités, celles, notamment, concernant la livrée.

Pour cette dernière trois robes ont été différenciées par Bloch dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : à savoir : « Ecaille », « Miroir » et « Cuir ».

Dans ces conditions, on exprimera en trois mots les caractéristiques d'un « type ». Une description aussi concise que, par exemple : « Trapue svelte miroir » (3) est précise à souhait, faisant connaître l'essentiel ; on sait que le Poisson visé a l'écaillure incomplète, un indice de profil inférieur à 2,60 et celui de section égal ou supérieur à 1,95.

Tous les renseignements utiles se trouvent donc fournis.

Réduisant à leur lettre initiale les termes des descriptions sommaires, celles-ci se condensent en formules d'un usage commode à raison de leur grande brièveté. Il y en aura dix-huit : (4).

T R E	N R E	L R E
T R M	N R M	L R M
T R C	N R C	L R C
T S E	N S E	L S E
T S M	N S M	L S M
T S C	N S C	L S C

(1) Plus exactement les dos larges ont été, jusqu'ici, opposés aux dos élevés, ces derniers impliquant compression latérale.

(2) *Über ungarische Edelkarpfen* — Korrespondenzblatt für Fiszüchter, Teichwirte und Seenbesitzer — 15-VII-1930.

(3) Il peut être désirable d'adopter des termes latins pour l'usage international. On aura alors les catégories ci-après :

D'après l'indice de profil : *Cyprinus gibbosus*, — *medius*, — *extensus*.

D'après l'indice de section : *Cyprinus crassus*, — *arctus*.

D'après la véture : *Cyprinus loricatus*, — *specularis*, — *nudus*.

(4) Ou bien, d'après le latin : *G. C. L.* — *M. A. S.* — *E. A. N.*, etc.

Quand une plus grande précision paraîtra désirable, on donnera les valeurs des indices de profil et section.

Enfin, un renseignement complémentaire fort utile sera l'indication de l'angle nucal, formé par les tangentes aux courbes du dos et de la tête à leur point d'intersection.

Son ouverture fournit, en effet, un important élément d'appréciation, car l'échine formant bourrelet saillant immédiatement en arrière du crâne est une caractéristique de la croissance rapide.

Finalement, la formule signalétique d'un type s'écrirait par exemple :

$$T\ 2,35 — R\ 1,61 — M — 133^\circ$$

Il doit être entendu que les indications ne concernent pas les sujets d'empoissonnage, qu'ils aient 1 ou 2 étés, mais se rapportent aux géniteurs dont ils sont issus, lesquels peuvent être aisément et exactement mesurés.

Pour les croisements, il conviendra de donner les formules respectives des mâles et des femelles, comme suit :

$$\sigma\ (N\ 2,76 — R\ 1,75 — M\ 143^\circ) \times \text{ } (T\ 2,14 — S\ 2 — C\ 126^\circ)$$

Il va de soi que la méthode proposée requerra une mise au point : il ne saurait être question aujourd'hui que d'en poser les principes. Mais il y aura progrès à distinguer dorénavant les types de Carpes, non par des appellations évocatrices d'une origine plus ou moins authentique ou ancienne, voire fantaisiste, mais par de brèves formules descriptives, indicatives du format. Car, de la sorte, une base correcte sera donnée tant aux transactions sur les sujets d'élite destinés à l'empoissonnement des étangs, qu'au contrôle de leur production. Rendre les premières claires et loyales, le second aisé et efficace, tel est double bénéfice à escompter ; il semble n'être pas de minime importance pratique.

---